L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73 | NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 12 DECEMBRE 1877. | 51me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 12 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Fiaulds J. Spear, au bureau de prête de A. Testart, à l'angle des rues Royale et Toulouse, — vente trimestrielle de gages.

Un Louisianais au Sénat des Etats-Unis.

Comme on le prévoyait, l'admission de M. Eustis au Sénat n'a pas souffert de sérieuse difficulté. Le parti républicain faiblit évidemment ; il a épuisé sa force dans le coup d'audace par lequel il a volé l'élection présidentielle et ce n'est qu'avec la plus grande peine que les meneurs du Sénat ont réussi à tenir leurs forces unies pour faire admettre Kellogg au Sénat, en invoquant la raison toute puissante de la conservation de la majorité républicaine. Comme honteux eux-mêmes de leur succès, les Conkling et les Edmunds n'ont pas même essayé de lutter contre l'admission du sénateur louisianais et c'est un membre obscur du Kansas, Ingalls, qui a saisi l'occasion de s'acquérir une triste notoriété en combattant l'entrée au Sénat de M. Eustis.

Il ne s'est trouvé que huit sénateurs radicaux qui aient eu le courage de pousser jusqu'au bout le déni de justice dont la Louisiane a été l'objet de la part de leur parti, mais M. Eustis a été admis à siéger par 49 voix.

Notre Etat va donc être pour la première fois depuis 1861, représenté au Sénat par un véritable mandataire de sa population. Tandis que Kellogg restera au milieu des sénateurs comme un souvenir gênant d'un régime impur et comme un témoignage vivant et accusateur qui rappellera à la majorité un dernier abus de son pouvoir, M. Eustis apparaîtra comme le représentant du nouveau régime de liberté inauguré par l'avènement du gouverneur Nicholls.

Louisianais de naissance, fils d'un magistrat éminent, membre distingué du barreau, possédant l'expérience des affaires publiques, ayant joué un rôle important dans ces luttes politiques et doué d'un talent oratoire appelé à grandir encore dans la sphère où il pourra s'exercer, M. James B. Eustis représentera dignement la Louisiane. Froid et calme, il saura assurément saisir l'occasion la plus favorable pour exposer les griefs de notre Etat et présenter ses revendications, et il ne tardera pas à prendre rang avec les Thurman, les Bayard, les Gordon et les Lamar parmi les champions éloquents de la démocratie nationale.

L'INCENDIE DU LOTUS.—Nous recevons de Cook's Landing une longue lettre contenant des critiques, dont nous ne savons apprécier la valeur, sur les fausses manœuvres du *Lotus* et du *Willie* pendant l'incendie du premier de ces bateaux. Le correspondant prétend que le feu était à bord du *Lotus* depuis longtemps et que le pilote aurait pu aborder facilement entre Waterloo et Cooke's Landing, mais qu'au lieu de cela il a descendu jusqu'à ce dernier endroit et a perdu du temps, à tourner, ce qui a permis aux flammes de gagner la cabine du pilote, de sorte que ce dernier ayant dû se sauver, le bateau abandonné à lui-même, a dérivé au milieu du courant.

Le correspondant reproche au *Willie* de n'avoir pas aidé le *Lotus* à atterir en temps opportun et de n'avoir pas mis d'esquifs à l'eau pour contribuer à sauver les gens qui se noyaient.

Nous ne reproduisons ces accusations que sous toutes réserves, ne sachant pas si elles émanent d'une personne compétente pour critiquer les manœuvres des officiers de ces deux bateaux.

Mais nous saisissons cette occasion pour rappeler ce que nous avons déjà dit, savoir qu'une enquête officielle judiciaire devrait toujours être faite sur tout sinistre de ce genre, afin de connaître l'origine du feu d'abord et de savoir si les officiers ont fait leur devoir et ont fait preuve de capacité, et si enfin le sauvetage des passagers et de l'équipage s'est effectué avec tous les moyens que chaque bateau est tenu d'avoir en pareille occurrence.

CONFÉRENCES SUR LA PHRÉNOLOGIE.—Trois conférences doivent être faites, à la salle Grunewald mercredi, jeudi et vendredi, le soir, par M. D. J. Beau, sur la phrénologie. Ces conférences seront faites de façon à intéresser le public, c'est à-dire qu'elles ne seront pas de simples explications théoriques. Le professeur y joindra quelques observations expérimentales pour mieux faire comprendre la valeur et la portée de cette science curieuse qui permet après un examen des protubérances et des concavités du crâne, de la physionomie, des méplats de la figure, de la condition de la chevelure, de la barbe, de décrire le caractère et les qualités ou défauts intellectuels et moraux de la personne examinée, de dire les passions et les maladies qui ont déjà marqué le cours de son existence et de lui donner ainsi des indications qu'elle peut utiliser pour l'avenir.

Ces conférences ne sauraient manquer d'être très attrayantes pour beaucoup de personnes qui n'ont qu'une idée imparfaite des théories dont Gall et Lavater ont été les premiers à poser les bases. Le professeur Beau laisse entièrement de côté la question médicale. Il se propose seulement d'instruire et d'amuser ceux qui iront l'entendre.

JOS. B. HUBBARD.—Si l'on veut de beaux meubles, bien fabriqués, et à bon marché il faut s'adresser à Jos. B. Hubbard au coin des rues Remparts et Perdido.

UNE SOLUTION CONVENTIONNELLE.—Nous lisons dans un journal :

"On a pu remarquer que la *République française* a entrepris une campagne qui aurait pour but d'amener le maréchal à réunir le Congrès, à l'effet de lui donner un successeur à la présidence. *L'Assemblée nationale* fait à ce propos les révélations suivantes :

"L'idée de réunir les Chambres en Congrès a été, en effet, émise et longuement discutée dans la séance secrète du comité du 20 novembre ; le comité s'est arrêté à la décision suivante :

Entreprendre une campagne pour forcer le maréchal à réunir les deux Chambres en Assemblée nationale et demander la révision des lois constitutionnelles, en faisant disparaître le Sénat et la Chambre des députés pour les remplacer par une assemblée unique, laquelle nommerait un de ses délégués au pouvoir exécutif, révocable chaque année."

A ceux de nos confrères qui mettraient en doute la véracité de cette révélation, nous répondrons que ce programme, quoiqu'il ait été discuté dans une séance secrète, a été envoyé à tous les radicaux de province, afin qu'ils aient à préparer l'opinion publique à cette solution CONVENTIONNELLE.

C'est pour le coup que les affaires iraient bien avec un bonlevversement gouvernemental annuel en perspective !

PRÉPARATIFS MILITAIRES DE L'ALLEMAGNE.—On écrit de Berlin au *Lloyd* de Pesth :

"Il y a quelque temps, j'ai attiré votre attention sur les relations de l'Allemagne avec la France, relations qui laissent beaucoup à désirer au point de vue de la cordialité et de la sincérité. Il y a peut être de l'exagération à annoncer, comme on le fait de temps en temps, que les nouveaux travaux de défense et la construction de nouveaux ponts, en Alsace-Lorraine, sont activés au point qu'on y travaille même la nuit à la lumière électrique ; mais ce qui est indubitable, c'est que notre état-major ne veut pas être surpris par des événements imprévus."

L'ÉLECTION A PARIS.—Le collége électoral du neuvième arrondissement de la ville de Paris (Seine) est convoqué pour le dimanche 16 décembre prochain, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Grévy, qui a opté pour l'arrondissement de Dôle.

M. Daguin va de nouveau présenter sa candidature dans le neuvième arrondissement, par suite de l'option de M. Grévy pour le département du Jura.

Il aura pour adversaire Ismile de Girardin, candidat de l'opposition.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Encore une belle et bonne soirée hier pour les dilettante. La compagnie Fryer nous a donné une excellente interprétation du *Fidelio*, de Beethoven. Nous complimentons le maestro Maretzek sur l'exécution de l'ouverture "Leonora" et sur l'ensemble avec lequel la représentation a marché.

Le rôle de Leonora a valu à l'éminente cantatrice madame Pappenheim un nouveau triomphe. Elle a chanté d'une façon admirable et avec une expression touchante toute la partie dramatique du second acte.

Mlle Human a fait une très gentille Marcelline et a bien chanté ce rôle.

M. Fritsch, dans le rôle de Florestan, M. Blum, dans celui de Pizarro et M. H. Wiegand dans celui de Rocco, se sont montrés bons chanteurs et excellents comédiens.

Nous reparlerons de cette représentation. Ce soir on donnera, avec un grand éclat, l'œuvre capitale de Wagner, *Tannhauser*. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur offrant une analyse du poëme.

TANNHAUSER

La donnée du poëme de cet opéra est toute allégorique, nous allons essayer d'en présenter un aperçu.

Tannhauser, ménestrel de la Cour du landgraviat de Thuringe (commencement du 13è siècle) ayant subi le pouvoir de Vénus a abandonné le monde terrestre pour pénétrer dans la montagne de la Déesse qui est éprise de lui. La première scène représente une grotte immense avec des nymphes, des sirènes, des bacchantes et des groupes d'amoureux. Tannhauser est agenouillé devant Vénus et sa tête repose sur les genoux de la Déesse. Rassasié de voluptés, il regrette l'existence terrestre et ses joies et ses angoisses, le ciel bleu, les bois et les prairies, le chant des oiseaux et il veut retourner sur la terre.

Vénus essaie vainement de le retenir en lui rappelant les plaisirs qui l'ont charmé ; elle lui dit qu'il sera trop heureux de revenir à elle quand il aura subi de nouvelles déceptions, et s'il ne doit pas revenir, elle maudit tout le genre humain. Tannhauser part en disant que la pénitence le sauvera et que le salut est avec Marie.

La scène change et Tannhauser se trouve dans une belle vallée ; un berger chante sur la montagne et on entend un chœur de pélerins se rendant à Rome. Le ménestrel s'agenouille et prie. Le landgrave et plusieurs ménestrels en costumes de chasseurs arrivent et reconnaissent Tannhauser, le déserteur, qu'ils accueillent et engagent à rester. Il résiste disant qu'il n'y a plus de repos pour lui, mais Wolfram, l'un de ses amis fidèles, le décide en lui parlant de la princesse Elizabeth qui meurt d'amour pour lui.

Au second acte, Elisabeth dans la salle des chanteurs du Wartburg, se ranime aux souvenirs que cette salle lui rappelle. Tannhauser, amené par Wolfram se jette à ses pieds ; suit un duo d'amour. Le landgrave survient avec sa cour et annonce qu'il va y avoir un grand festival, dans lequel les ménestrels sont invités à disputer un prix que le vainqueur recevra des mains d'Elisabeth. Les chanteurs s'inscrivent et Wolfram commence et chante les joies de l'amour pur et éthéré.

Tannhauser répond et dit qu'il connaît aussi la source féerique de l'amour, mais qu'il ne peut en approcher sans être tenté d'y tremper ses lèvres et de boire à longs traits à la coupe des voluptés, la véritable essence de l'amour.

La fontaine de l'amour est la vertu, répliqua un autre ménestrel, Walther, c'est le cœur non la bouche qu'il faut désaltérer. Les chevaliers applaudissent et la lutte continue entre Tannhauser, de plus en plus enflammé et les ménestrels champions de l'amour postiche. Les épées sortent du fourreau, mais le landgrave s'interpose. A une invocation de Wolfram, Tannhauser répond en chantant les louanges de Vénus et il dit que celui-là seul qui est entré dans la montagne de la Déesse connaît le véritable amour. Le landgrave déclare qu'il est maudit et il ordonne de le mettre à mort. Elizabeth couvre Tannhauser de son corps et le protége. Ce dernier rappelé à lui par cette intercession et cette voix angélique se repent et s'engage à aller obtenir son pardon en pélerinage à Rome.

Le rideau se lève au troisième acte sur la vallée du Horselberg. Wolfram et Elisabeth attendent le retour des pélerins, mais ceux-ci passent et le chanteur n'est pas parmi eux. Wolfram resté seul voit arriver Tannhauser défait, les habits déchirés et s'appuyant sur un bâton. Celui-ci raconte qu'il s'est vainement imposé les plus dures pénitences, qu'il n'a pu obtenir son pardon ; il lui a été répondu que celui qui est entré une fois dans la montagne de Vénus est damné sans rémission. Il va donc retourner à Vénus et il invoque la déesse à la grande horreur de Wolfram. Vénus apparaît dans un nuage et invite Tannhauser à la suivre. Le nom d'Elisabeth prononcé par Wolfram l'arrête et un chœur annonce qu'Elisabeth ayant quitté cette terre est devenue un ange au ciel et qu'elle a obtenu la grâce du pécheur qu'elle aimé et pour lequel elle a pleuré.

Perdu pour moi, dit Vénus comme Eléonore dans la *Favorite*. "Priez pour moi Sainte-Elisabeth !" dit Tannhauser ; le soleil montant au-dessus de la montagne éclaire la vallée et le rideau tombe sur un chœur de pélerins.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—A notre grand regret, nous avons été forcé de négliger dernièrement les représentations dramatiques de nos clubs d'amateurs. Ainsi, nous n'avons pu assister à la représentation de la *Closerie des genêts*, donnée il y a une dizaine de jours par le Club Dramatique Louisianais au bénéfice de madame Vézian, et nous compte-rendu qui nous avait été promis nous ayant fait défaut nous n'avons pu rendre à la bénéficiaire et aux autres interprètes du drame de Frédéric Soulié la justice qu'ils méritaient.

Dimanche dernier, au nouveau club, le Club Social Dramatique No. 1, a fait ses débuts en jouant un grand drame *La prière des naufragés*, d'une façon fort satisfaisante pour un début. La salle était bien garnie.

Plusieurs de nos confrères ont annoncé que la troupe dramatique française de M. Durant, qui joue avec beaucoup de succès à New-York depuis près de deux mois, devait donner des représentations au théâtre de la rue Bourbon à partir du 15 janvier.

Nous avons attendu une information officielle avant de parler de cette affaire. Aujourd'hui, nous pouvons annoncer sur la foi d'une lettre de M. Durant lui même que les représentations de sa compagnie à la Nouvelle-Orléans commenceront le 27 décembre ou le 4 janvier. Nous donnerons d'ici là quelques détails sur la composition de sa troupe.

—Dans la séance du 15 novembre, M. Gambetta, en répondant aux discours des ministres, s'est écrié :

"Le suffrage universel est le maître ; quand on l'a consulté il faut s'incliner, car il n'y a pas deux suffrages universels permettant de faire appel de l'un à l'autre..."

Dans la séance du 8 avril 1870, le même M. Gambetta disait ceci :

"Le suffrage universel d'un jour n'est pas celui du lendemain. C'est pourquoi il ne peut pas stipuler sa propre aliénation. Il est la collection des volontés d'un peuple : à chaque minute, il y a une volonté qui meurt et qui est remplacée par une volonté différente ou contraire ; et vous voulez faire déchéter la perpétuité par le suffrage universel !..... La philosophie politique veut que le peuple soit considéré comme la source exclusive sans cesse renouvelée de tous les pouvoirs et de tous les droits."

Il faudrait pourtant essayer de se mettre d'accord avec soi-même, si on ne peut le faire avec les autres.

—On lit dans le *Républicain du Lot* :

"Des désordres qui auraient pu avoir une extrême gravité ont eu lieu à Montcuq dimanche à l'occasion de la plantation d'un mai offert à M. Saux récemment élu conseiller général.

Quelques énergumènes, conduits par un chef de bande, ont provoqué une partie de la population, engagé une rixe et quelques citoyens ont été menacés avec armes à feu.

La gendarmerie a cru devoir intervenir.

Louisiana.

Nous lisons, dans la *Sentinelle* de Thibodaux, du 8 décembre :

Les fortes gelées de la semaine dernière ont complètement geié les cannes jusqu'à la racine, et les planteurs ont employé tous leurs engagés à mettre les cannes en *windrow*, chose assez difficile à bien faire, à cause de la forme que celles-ci ont prise à la suite du dernier ouragan équinoxial. On n'est pas encore bien informé sur la perte que les planteurs éprouveront, mais les gens qui s'y connaissent l'estiment à un tiers.

—La vente du fermage des fermes de la paroisse sur le Bayou Lafourche a eu lieu le 1er décembre, conformément à l'avis publié dans notre journal. Le fermage du ferry de la Chapelle St Jean, a été adjugé à Ernest Vicknair pour une piastre, celui de Raceland à Mervilla Rome pour vingt cinq dollars, celui de Lockport à P. G. Aleman pour huit cent cinquante dollars, et enfin celui de Harangville pour soixante quinze cents. Le fermage des fermes St Jean, Raceland et Harangville se sont pour ainsi dire donnés, mais en revanche, celui de Lockport s'est très bien vendu, car il a atteint un chiffre de $680 plus élevé que celui de l'année dernière.

—Le fermage du pont de Thibodaux pour l'année 1878 a été adjugé, lundi dernier, à Mr Tregle pour la somme de $5,235. Quoique le nouvel acquéreur ait payé 400 et quelques piastres de plus que son prédécesseur, il est sûr d'y gagner honorablement sa vie.

—La Cour de District a été ouverte lundi dernier sous la présidence du Juge Beattie. Après avoir fait tirer le Grand Jury et après avoir entendu le rapport du Foreman D. B. Pugh, le juge, comprenant que l'intérêt général demandait que la récolte fût sauvée avant tout, a ajourné la cour au premier lundi de janvier prochain, après avoir préalablement déchargé les jurés de la prise en service, et notifié à ceux de la seconde de se trouver en cour le premier lundi de Janvier, et à ceux de la troisième le second lundi du même mois.

—Un homme de couleur, nommé Gus Jefferson, qu'on suppose s'être tué accidentellement, a été trouvé, il y a peu de jours, mort dans le bois, derrière l'habitation de Mme. Collins. A côté de son corps se trouvait un fusil déchargé et sur sa poitrine une large blessure.

L'Advertiser de Lafayette, publié à Vermillionville :

Nous sommes priés, par plusieurs planteurs de cette paroisse, d'annoncer qu'il sera tenu une convention des planteurs, à la mairie de Cour, samedi 15 décembre courant, à 10 heures, A. M., dans le but de prendre en considération le système actuel de travail, et aussi pour adopter des mesures tendant à favoriser le bien être général dans notre paroisse. Chacun est respectueusement invité à y assister.

L'Entreprise (publié à Franklin,) du 8 décembre nous annonce que les planteurs de la paroisse Ste Marie mettent leurs cannes en "windrow" depuis une semaine ; le travail se fait lentement car la canne est tordue et collée au sol.

Les habitants s'assembleront le 15 du courant. Il s'agit d'affaires importantes.

Les anciens mandats de la paroisse valent de quatre-vingt cinq à quatre-vingt-dix cents à la piastre.

Le temps a été fort beau du 6 au 8 ; il était pluvieux et froid auparavant.

Courrier du Tâche, du 8 courant :

La température est, depuis plusieurs jours, on ne peut plus favorable à la fabrication du sucre ; excepté un jour ou peu chaud et une pluie inopportune, nous n'avons pas eu à nous plaindre. Le jour suivant, le vent tournant au nord-ouest a chassé les nuages et a ramené une température plus convenable. Deux nuits de suite nous avons eu une légère gèlee. Le thermomètre, aujourd'hui bien qu'indiquant un degré plus agréable pour un frileux, n'en est pas moins resté dans les limites convenables à la fabrique. Le baromètre est au beau ; puisse-t-il y rester au moins une dizaine de jours, ce sera le temps une grande partie de nos sucriers auront fini de rouler.

Il est inutile, pour le moment, de former une opinion en égard de ce que sera la récolte ; elle est inférieure en quantité, cela est incontestable, mais de combien, nous ne nous hasarderons pas à le dire, voulant, en cela, éviter de nous tromper, vous dire, toutefois, que jamais nous n'avons eu à noter une plus grande contradiction, tant qu'au rendement des cannes, qui, au dire des plus experts, offraient la même probabilité de rendement, et cependant il n'en a pas été ainsi sur toutes les habitations, on a été constaté de différences anomalies. A quoi cela tient, nous ne saurions le dire, mais un fait aququis c'est que les plus sages et les plus expérimentés ont vu s'envoyer incompétents à résoudre ce problème.

—Encore une douleur à enregistrer. Vendredi passé, dans la nuit est mort le jeune enfant de Mr Vuillemot, notre estimé concitoyen.

Dans le courant de cette semaine, à la Nouvelle-Ibérie, Mr Eugène Dariet, âgé de 52 ans et natif d'Ingouville, France.

—Le froid subit et presque glacial dont le vent du nord a favorisé notre contrée nous fait, malgré nous, songer à l'égalité des temps *en hiver*, en voyant les yeux bleuis par la bise, et les nez noircis des citadins sybarites qui, il y a quelques jours, s'ébaubissaient aux rayons cléments d'un tardif soleil d'automne.

Mr Wolfer, l'heureux fermier tenant nos braves habitants dont les récoltes s'enrichissent de chacune des heures de cette température sèche et froide. Bravo ! notre pays, à nous, viendra bientôt, ce sera le jour de liesse générale, après avoir été tous convaincus que le premier des plus nobles travaux humains, celui de cultiver, a été récompensé enfin de ses dans labeurs de l'année.

Mr Philippe Marquette, notre actif concitoyen, possède, grâce à ses moyens particuliers d'engraisser les animaux, un cochon de vingt mois à peine, qui pèse à peu près cinq cents livres, de l'avis de tous les connaisseurs étonnés.

UN ACCIDENT. — Dimanche dernier à neuf heures du matin, un des travailleurs de couleur, âgé d'environ 65 ans, employé à la roulaison sur l'habitation de M. Anselme Bayhi, paroisse St. Bernard, a eu le bras pris dans l'engrenage des rouleaux. On a arrêté immédiatement la machine mais déjà le malheureux avait eu le bras déchiré jusqu'à l'épaule. Après un premier pansement opéré sur les lieux par un médecin, le blessé a été transporté à l'hôpital de charité où il est depuis ce moment.

Natchitoches, 8 décembre 1877.

Messieurs Dufour et Limet,

Aux pluies excessives, ont enfin succédé un temps magnifique, bien nécessaire aux habitants. Le ramassage du coton a été poussé avec activité, et la rentrée du maïs et autres produits n'a pas été négligée. Chacun est satisfait dans notre coin libre pour cette époque. On se prépare à une bonne fin d'année. Les fermiers de la Sabine nous envoient leurs porcs magnifique, tandis que d'autres font parader dans nos rues, des troupeaux de dindes, qui certes, feraient envie au plus avare. Les bourses se délient avec facilité. Qui pourrait résister à une telle tentation ?

L'activité commerciale a repris son cours habituel, les cotons arrivent des paroisses environnantes, et trouvent ici un excellent marché. D'après des rapports authentiques, les prix de classifications sont cotés plus haut qu'à la Nouvelle-Orléans.

Le bateau à vapeur *Dawn*, pionnier de la navigation a fait son bon chargement à $3 par balle. Il fera probablement un autre voyage avant que la rivière aux Cannes baisse trop.

La cour de paroisse s'est ajournée samedi, et la cour de district va commencer. Beaucoup d'affaires sont enregistrées au rôle. Le barreau sera au complet. De son côté, le collecteur des taxes, va offrir en vente toutes les propriétés des délinquants dont le nombre effrayant est d'environ quatorze cents. Trouvera-t il acheteurs ? Plusieurs propriétaires indicents, s'appuyant sur une décision récente de la Cour Suprême, doivent s'opposer au paiement de la taxe de paroisse de 14½ mills. Ils ont employé, pour les représenter, un membre éminent du barreau des Natchitoches, l'honorable W. M. Levy. L'issue n'est pas douteuse. Il est temps que nous ouvrions les yeux sur les abus de quelque côté qu'ils viennent.

Les *Grangers*, en nombre respectable dans cette paroisse, travaillent activement à la réforme. Nombre d'entr'eux, ne manquent jamais de s'occuper de l'intérêt public. Vivifiante, comprenant leur mission, ils sont toujours sur la brèche.

Agréez mes salutations,

L. D.

IMPERMÉABILISATION DU CUIR. — Nous pensons rendre service à tous nos lecteurs, et principalement aux chasseurs, en leur indiquant un procédé simple et peu coûteux pour rendre le cuir imperméable à l'eau.

On sait que le mélange de suif et d'huile de lin donne déjà, à cet égard, d'excellents résultats ; mais on obtient un succès certain en opérant de la manière suivante :

On chauffe à feu doux un litre d'huile de lin, à laquelle on ajoute cent vingt-cinq grammes de suif, quarante-six grammes de cire et trente-deux grammes de résine, en agitant avec une stapule en bois pour bien effectuer le mélange. On applique sur le cuir, au moyen d'une brosse, le mélange encore chaud, et le cuir, sans rien perdre de sa souplesse, devient totalement imperméable à l'eau.

Chronique de la Ville.

Bulletin Météorologique.

On nous annonce pour aujourd'hui : Baisse barométrique, vent variant de l'est au sud-est, temps clair ou partiellement couvert avec des averses partielles.

Température, 11 décembre 1877.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien	Fahrenheit.	Centigrade
6 du matin.....	46	14
Midi.....	62	17
3 P.M.....	64	18
6 P.M.....	61	16

Départs.

Partis hier soir par-lechemin de fer de Mobile :

J E Matthews, Wheeling, Va. ; J C Claggett, Baltimore ; J S Morgan, Nashville ; A F Dohrman, New York ; H Bischoff Charleston ; W H Douglass, N Y ; S H Schroeder, Montgomery ; Capt. Chas Hazzard, New York ; Louis Brown, Lexington, Ky ; W J Cray, Thomasville, Fla ; E S Gardner, Nashville ; Mme M Burne, Jacksonville, Robert Catchcart, N Y.

Voyageurs arrivés dans les principaux Hôtels.

HÔTEL ST. CHARLES.—Wm L Roche, Louisiana ; K Sheppard, U S M ; R L Bartley, Washington, D C ; Jas Johnson, Cincinnati ; A Platt, New York ; E W Digge, ville ; Phil G Cooke et un garçon, Mississippi ; Hon M Maxwell, Angleterre ; O Hussey, Baltimor ; Thos Bakewell, Pittsburg ; Henry Robinson, W F Goodkin, New York ; D P West et sa femme, Montgomery ; H W Brooks, New York ; J F Freeman D B Pugh, le juge, comprenant que l'intérêt-général demandait que la récolte fût sauvée avant tout, à ajourné la cour au premier lundi de janvier prochain, après avoir préalablement déchargé les jurés de la prise en service, et notifié à ceux de la seconde de se trouver en cour le premier lundi de Janvier, et à ceux de la troisième le second lundi du même mois.

—Un homme de couleur, nommé Gus Jefferson, qu'on suppose s'être tué accidentellement, a été trouvé, il y a peu de jours, mort dans le bois, derrière l'habitation de Mme. Collins. A côté de son corps se trouvait un fusil déchargé et sur sa poitrine une large blessure.

L'Advertiser de Lafayette, publié à Vermillionville :

Nous sommes priés, par plusieurs planteurs de cette paroisse, d'annoncer qu'il sera tenu une convention des planteurs, à la mairie de Cour, samedi 15 décembre courant, à 10 heures, A. M., dans le but de prendre en considération le système actuel de travail, et aussi pour adopter des mesures tendant à favoriser le bien être général dans notre paroisse. Chacun est respectueusement invité à y assister.

L'Entreprise (publié à Franklin,) du 8 décembre nous annonce que les planteurs de la paroisse Ste Marie mettent leurs cannes en "windrow" depuis une semaine ; le travail se fait lentement car la canne est tordue et collée au sol.

Les habitants s'assembleront le 15 du courant. Il s'agit d'affaires importantes.

Les anciens mandats de la paroisse valent de quatre-vingt cinq à quatre-vingt-dix cents à la piastre.

Le temps a été fort beau du 6 au 8 ; il était pluvieux et froid auparavant.

Courrier du Tâche, du 8 courant :

La température est, depuis plusieurs jours, on ne peut plus favorable à la fabrication du sucre ; excepté un jour ou peu chaud et une pluie inopportune, nous n'avons pas eu à nous plaindre. Le jour suivant, le vent tournant au nord-ouest a chassé les nuages et a ramené une température plus convenable. Deux nuits de suite nous avons eu une légère gèlee. Le thermomètre, aujourd'hui bien qu'indiquant un degré plus agréable pour un frileux, n'en est pas moins resté dans les limites convenables à la fabrique. Le baromètre est au beau ; puisse-t-il y rester au moins une dizaine de jours, ce sera le temps une grande partie de nos sucriers auront fini de rouler.

Il est inutile, pour le moment, de former une opinion en égard de ce que sera la récolte ; elle est inférieure en quantité, cela est incontestable, mais de combien, nous ne nous hasarderons pas à le dire, voulant, en cela, éviter de nous tromper, vous dire, toutefois, que jamais nous n'avons eu à noter une plus grande contradiction, tant qu'au rendement des cannes, qui, au dire des plus experts, offraient la même probabilité de rendement, et cependant il n'en a pas été ainsi sur toutes les habitations, on a été constaté de différences anomalies. A quoi cela tient, nous ne saurions le dire, mais un fait aququis c'est que les plus sages et les plus expérimentés ont vu s'envoyer incompétents à résoudre ce problème.

—Encore une douleur à enregistrer. Vendredi passé, dans la nuit est mort le jeune enfant de Mr Vuillemot, notre estimé concitoyen.

Dans le courant de cette semaine, à la Nouvelle-Ibérie, Mr Eugène Dariet, âgé de 52 ans et natif d'Ingouville, France.

—Le froid subit et presque glacial dont le vent du nord a favorisé notre contrée nous fait, malgré nous, songer à l'égalité des temps *en hiver*, en voyant les yeux bleuis par la bise, et les nez noircis des citadins sybarites qui, il y a quelques jours, s'ébaubissaient aux rayons cléments d'un tardif soleil d'automne.

Mr Wolfer, l'heureux fermier tenant nos braves habitants dont les récoltes s'enrichissent de chacune des heures de cette température sèche et froide. Bravo ! notre pays, à nous, viendra bientôt, ce sera le jour de liesse générale, après avoir été tous convaincus que le premier des plus nobles travaux humains, celui de cultiver, a été récompensé enfin de ses dans labeurs de l'année.

Mr Philippe Marquette, notre actif concitoyen, possède, grâce à ses moyens particuliers d'engraisser les animaux, un cochon de vingt mois à peine, qui pèse à peu près cinq cents livres, de l'avis de tous les connaisseurs étonnés.

UN ACCIDENT. — Dimanche dernier à neuf heures du matin, un des travailleurs de couleur, âgé d'environ 65 ans, employé à la roulaison sur l'habitation de M. Anselme Bayhi, paroisse St. Bernard, a eu le bras pris dans l'engrenage des rouleaux. On a arrêté immédiatement la machine mais déjà le malheureux avait eu le bras déchiré jusqu'à l'épaule. Après un premier pansement opéré sur les lieux par un médecin, le blessé a été transporté à l'hôpital de charité où il est depuis ce moment.

Natchitoches, 8 décembre 1877.

Messieurs Dufour et Limet,

Aux pluies excessives, ont enfin succédé un temps magnifique, bien nécessaire aux habitants. Le ramassage du coton a été poussé avec activité, et la rentrée du maïs et autres produits n'a pas été négligée. Chacun est satisfait dans notre coin libre pour cette époque. On se prépare à une bonne fin d'année. Les fermiers de la Sabine nous envoient leurs porcs magnifique, tandis que d'autres font parader dans nos rues, des troupeaux de dindes, qui certes, feraient envie au plus avare. Les bourses se délient avec facilité. Qui pourrait résister à une telle tentation ?

L'activité commerciale a repris son cours habituel, les cotons arrivent des paroisses environnantes, et trouvent ici un excellent marché. D'après des rapports authentiques, les prix de classifications sont cotés plus haut qu'à la Nouvelle-Orléans.

Le bateau à vapeur *Dawn*, pionnier de la navigation a fait son bon chargement à $3 par balle. Il fera probablement un autre voyage avant que la rivière aux Cannes baisse trop.

La cour de paroisse s'est ajournée samedi, et la cour de district va commencer. Beaucoup d'affaires sont enregistrées au rôle. Le barreau sera au complet. De son côté, le collecteur des taxes, va offrir en vente toutes les propriétés des délinquants dont le nombre effrayant est d'environ quatorze cents. Trouvera-t il acheteurs ? Plusieurs propriétaires indicents, s'appuyant sur une décision récente de la Cour Suprême, doivent s'opposer au paiement de la taxe de paroisse de 14½ mills. Ils ont employé, pour les représenter, un membre éminent du barreau des Natchitoches, l'honorable W. M. Levy. L'issue n'est pas douteuse. Il est temps que nous ouvrions les yeux sur les abus de quelque côté qu'ils viennent.

Les *Grangers*, en nombre respectable dans cette paroisse, travaillent activement à la réforme. Nombre d'entr'eux, ne manquent jamais de s'occuper de l'intérêt public. Vivifiante, comprenant leur mission, ils sont toujours sur la brèche.

Agréez mes salutations,

L. D.

IMPERMÉABILISATION DU CUIR. — Nous pensons rendre service à tous nos lecteurs, et principalement aux chasseurs, en leur indiquant un procédé simple et peu coûteux pour rendre le cuir imperméable à l'eau.

On sait que le mélange de suif et d'huile de lin donne déjà, à cet égard, d'excellents résultats ; mais on obtient un succès certain en opérant de la manière suivante :

On chauffe à feu doux un litre d'huile de lin, à laquelle on ajoute cent vingt-cinq grammes de suif, quarante-six grammes de cire et trente-deux grammes de résine, en agitant avec une stapule en bois pour bien effectuer le mélange. On applique sur le cuir, au moyen d'une brosse, le mélange encore chaud, et le cuir, sans rien perdre de sa souplesse, devient totalement imperméable à l'eau.

Loterie.

Le grand tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, offrant des lots pour $522,500, y compris un lot de $100,000, un lot de $50,000 et un autre de $20,000, a commencé hier dès 9 heures du matin à l'Académie de Musique, en présence d'un grand nombre de spectateurs. Comme on l'avait annoncé, le tirage a été conduit sous la surveillance des généraux Beauregard et Early, qui sont restés constamment sur la scène pendant tout le tirage. Nous nous bornerons à reproduire les principaux prix :

Le billet No 79,620 a gagné le premier lot de $100,000. Le billet No 17,313 a tiré le lot de $50,000, et le No 62,850 le lot de $20,000.

Maintenant les Nos 23,717, 35,648, 16,276 ont gagné des lots de $5000.

Les Nos 6926, 35,766, 43,506, 51,702, 40,200, 66,698, 35,403, 58,549 ont tiré des lots de $1000.

Notes hydrographiques.

Hier matin, les hommes désignés pour exécuter des travaux hydrographiques sur le fleuve ont divisé leur besogne. Une partie de la commission sondera d'un côté et une partie s'occupera de l'autre. C'est de cette manière que l'examen triangulaire sera opéré. M. Darton, qui avait été attaché aux explorations fluviales de Humphrey et d'Abott, conduira les opérations d'une partie de la commission, et M. Collens contrôlera l'autre détachement. Toutes les mesures ont été prises pour avoir des données certaines. Le capitaine Remey de l'"Enterprise" s'est chargé des détails de marine pour le soudage. Ces travaux hydrographiques seront plus complets et moins coûteux pour la ville que ceux qui ont été faits ailleurs.

Démission de pénalités.

Conformément à la détermination prise à l'égard de la démission des pénalités sur les taxes arriérées, l'Auditeur d'Etat a adressé la circulaire suivante aux divers collecteurs de taxe dans la ville et dans l'Etat :

Nlle Orléans, 7 décembre 1877.

A ——, collecteur de taxe d'Etat, paroisse de ——.

Monsieur—Il n'est pas en mon pouvoir d'arrêter la vente de propriétés pour taxes, mais en vue de la pauvreté de notre population, et croyant que la section 56 de l'acte 96, session extraordinaire de 1877, remet toutes les pénalités excepté les 20 cents pour la publication des listes de délinquants et 8 o|o par an d'intérêt du 1er novembre 1877, l'avocat général étant de la même opinion, vous ne collecterez en aucun cas nulles autres pénalités que celles ci-dessus mentionnées, et en vendant les propriétés vous ne porterez d'autres pénalités que les 20 cents et l'intérêt de 8 o|o par an ci-dessus mentionnés et les frais actuels, et ferez vos retours à ce bureau en conséquence.

Je suis respectueusement,

ALLEN JUMEL,
Auditeur d'Etat.

Belle Cargaison.

Le bateau à vapeur John H. Hanna, qui est arrivé de la côte d'en haut lundi soir, a apporté la plus forte cargaison de sucre et de mélasse qui ait jamais été débarquée ici, dit-on. Le bateau Hanna avait 830 boucauts de sucre et 1705 barils de mélasse. Il avait en outre 160 balles de coton et un lot de produits divers.

Trouvé mort.

Hier matin, sur les neuf heures, un Allemand du nom de Herman Fippy, âgé d'environ 50 ans, a été trouvé mort dans son lit à la maison de pension européenne rue Toulouse No 7. M. Hester, qui tient la pension, dit que Fippy était malade depuis plusieurs semaines et qu'à diverses fois il était allé à l'hôpital où il restait deux ou trois jours. Il revenait ensuite à la pension où il est mort.

Affaire Mortimer Carr.

La motion pour un nouveau procès plaidée et soumise à la Cour Supérieure Criminelle, le 24 novembre, a été accordée hier matin par le juge.

Cheval fougueux.

Le sergent de police Rowly rapporte que vers huit heures et demie, hier matin, un cheval attelé à la charrette d'un boulanger s'est effrayé au coin de rues Chartres et Ste Anne, et, dans sa course, a renversé un nommé Nicholas Lusk, sans lui faire de mal fort heureusement. Arrivé à la rue St Pierre, l'animal s'est abattu sur le trottoir.

BUREAU DE POL